

Appels à projets collèges

Guide 2021



gironde.fr





Édito

Rien n'est trop difficile pour la jeunesse, scandait Socrate. Dans la période complexe que nous traversons, nos jeunes nous apportent chaque jour des preuves de leur inventivité, de leur solidarité et de leur capacité d'engagement.

Les projets que nous proposons, année après année, nos collégiennes et collégiens corroborent ces qualités exemplaires. Qu'ils s'intéressent à la citoyenneté, à la santé, ou encore à la culture, au sport, à l'environnement ou au patrimoine, il n'est pas un sujet qui ne soulève notre admiration et ne nous donne espoir.

Je tiens à remercier pour leur implication les enseignants, chefs d'établissements, associations partenaires, sans oublier les équipes du Département, qui toutes et tous contribuent à la réalisation des projets des jeunes. Grâce à cette mobilisation collective, nous soutenons ainsi plus de 750 projets par an.

Les appels à projets des collèges sont un des dispositifs majeurs de notre politique en direction de nos jeunes. C'est avec enthousiasme que le Département conforte chaque année son soutien à cette formidable épopée.

Puisse ce guide vous apporter toutes les informations contribuant à la préparation de chacun de vos projets. Gageons que l'édition 2021, dans cette atmosphère si singulière, nous réservera encore de belles surprises prouvant qu'effectivement aucun objectif n'est assez difficile pour n'être atteint par une jeunesse si audacieuse !

Jean-Luc GLEYZE
Président du Département
de la Gironde

Sommaire

Les appels à projets collèges	6
Le Département est présent à vos côtés	7
Éveiller à la citoyenneté	9
Projets de citoyenneté active	9
Les Toiles citoyennes	11
L'art urbain dans les p'tit coins	12
Numérique : des pratiques pour tous	13
Concours citoyenneté européenne	14
Projets internationaux	15
Promouvoir la santé et le sport	16
Actions collectives, vie affective et sexuelle	16
À vos marques, Prév' Santé !	17
S'engager pour l'environnement et un développement durable	19
Billet Courant Vert	19
Ma cantine responsable — NOUVEAUTÉ	21
Un collègue - un potager	22
Sensibiliser au risque inondation — NOUVEAUTÉ	23
S'ouvrir à l'art et à la culture	24
Itinéraires culturels	25
Un artiste - un collègue	27
Collège au cinéma	29
A la découverte du domaine archéologique gallo-romain de Plassac	30
Histoire et citoyenneté aux Archives départementales	31
Prix collégiens lecteurs de Gironde	32
IDDAC - Les programmes "A la découverte de ..."	33
À la découverte de l'art et de l'environnement — NOUVEAUTÉ	35
À la découverte des écritures contemporaines pour le théâtre	36
À la découverte des musiques actuelles	37
À la découverte des arts de la scène	38
Les événements avec les collèges	39
Fête des collégiens	39
Raid nature des collégiens	40
Conseil départemental des jeunes	41
Comment saisir vos projets ?	42
Carte des collèges publics en Gironde	45
Carte des collèges publics de la Métropole	46
Carte des Maisons du Département - Pôles Jeunesse Territoriaux	47

Les appels à projets collèges

En 2020-2021,

► **135**

établissements scolaires ont déposés plus de 900 projets

► **750**

projets ont été validés par le Département

Le Département de la Gironde accompagne les jeunes tout au long de leur parcours dans l'acquisition des apprentissages, de l'autonomie et des responsabilités.

Dans ce cadre, **le Département de la Gironde soutient techniquement et financièrement les projets éducatifs** mis en œuvre dans les collèges.

Culture, citoyenneté, environnement, santé, sport, numérique... en fonction de la thématique que vous souhaitez aborder, divers dispositifs départementaux sont à votre disposition pour vous aider à réaliser votre projet. Ils vous sont présentés de manière synthétique dans ce livret.

L'offre du Département couvre l'ensemble des thématiques des Parcours éducatifs développés dans les collèges : parcours Avenir, Citoyen, Éducation artistique et culturel (EAC) et de Santé. Ce choix résulte du Plan d'actions en faveur de la Jeunesse "Projet Génération 11-25 ans" voté en juin 2016.

Pour simplifier la lisibilité des actions départementales, une démarche unique est proposée aux acteurs éducatifs : les appels à projets collèges.

Une action au plus près des territoires

Le Département souhaite accompagner au mieux les collèges qui sont des acteurs primordiaux des territoires.

Une majorité de projets soutenus se situe hors Métropole, néanmoins certains collèges demeurent encore isolés, et constituent une priorité d'intervention pour les services du Département.

L'objectif est de garantir une équité territoriale pour permettre aux collégiens girondins de bénéficier d'un égal accès aux projets éducatifs, culturels et citoyens.

L'enveloppe budgétaire globale consacrée aux appels à projet collèges, hors ingénierie départementale, est en moyenne de 680 000 euros par an.

Le Département est présent à vos côtés

Une question, un doute, qui contacter ?

Le Département de la Gironde vous aide dans le montage de votre projet.

Dès l'idée du projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique de la part des agents du Département de la Gironde afin de vous renseigner et de vous accompagner au mieux dans la réalisation de votre projet.

N'hésitez pas à solliciter les ressources mises à votre disposition à l'échelle départementale ou locale sur les territoires.

► La Mission Jeunesse

La Mission Jeunesse pilote, coordonne et anime les Appels à projets collèges avec l'ensemble des directions concernées, les collèges, les partenaires institutionnels et associatifs. A ce titre, elle organise l'information et la valorisation des actions départementales et gère les outils numériques.

► Les référents des actions

Les référents gèrent les dispositifs dont ils sont responsables au sein de leur direction. Chaque direction est garante des critères et des budgets alloués aux dispositifs.

Pour des informations administratives, techniques pour des conseils dans la réalisation de votre projet vous pouvez vous adresser au référent de celle-ci.

Ils sont répertoriés dans les pages suivantes pour chaque dispositif.

**Chargé de mission
Jeunesse :**

Mathieu ARBES :

☎ 05 56 99 57 76

✉ m.arbes@gironde.fr

Chargée de gestion :

Jeanne HIRIGOYEN :

✉ projets-jeunesses@gironde.fr

Les 5 Maisons du Département Pôles Jeunesse Territoriaux

La Maison du Département - Pôle Jeunesse Territorial coordonne et accompagne les territoires dans la conception et la mise en œuvre de leur politique d'animation et de jeunesse.

Le responsable anime une équipe pluridisciplinaire

territorialisée composée d'agents du Département (Conseillers en développement jeunesse, Conseillers en développement sport et vie associative, Conseillers en développement Culture, Coordonnateurs collèges, Responsables techniques territoriaux) Ainsi, il pourra vous accompagner pour trouver des ressources utiles à votre projet et assurer le lien avec les services départementaux.

BASSIN - GRAVES

33, bis avenue Léon Delagrange
33380 MARCHEPRIME

✉ dgaj-drt-pjt-bassin@gironde.fr
☎ 05 57 71 24 24
Responsable : Karine COUPAT
☎ 06 23 16 21 43 / ✉ k.coupat@gironde.fr

BORDEAUX / HAUTS DE GARONNE

BP 30144
rue Recteur Thamin
33015 BORDEAUX Cedex

✉ dgaj-drt-pjt-gironde_centre-bordeaux@gironde.fr
☎ 05 56 40 23 23
Responsable : Betty COLLINS
✉ b.collins@gironde.fr

HAUTE GIRONDE / LIBOURNAIS

14, rue Jules Védrières
33500 LIBOURNE

✉ dgaj-drt-pjt-haute_gironde-libournais@gironde.fr
☎ 05 57 25 78 30
Responsable : Michaël FUSEAU
☎ 06 03 61 75 85 / ✉ m.fuseau@gironde.fr

MÉDOC / PORTE DU MEDOC

1 bis, rue Audubert
33480 CASTELNAU-DU-MEDOC

✉ dgaj-drt-pjt-medoc@gironde.fr
☎ 05 56 16 80 30
Responsable par intérim : Éric LAVAIL
☎ 06 88 88 83 33 / ✉ e.lavail@gironde.fr

SUD GIRONDE

Boulevard Léon Blum BP 7
33211 LANGON Cedex

✉ dgaj-drt-pjt-sud_gironde@gironde.fr
☎ 05 56 76 76 40
Responsable : Nathalie BURTIN-DAUZAN
☎ 06 83 54 93 37 / ✉ n.burtindauzan@gironde.fr

Éveiller à la citoyenneté

Projet de citoyenneté active

pour des collégiens acteurs de demain

L'éducation à la citoyenneté des collégiens se construit à partir d'expériences, d'échanges, de transmissions et d'actions. Le Département participe, aux côtés de l'École, à enrichir le "socle commun de connaissances, de compétences et de culture" organisé autour de 5 domaines, parmi lesquels la formation de la personne et du citoyen.

Les Projets de Citoyenneté Active visent à préparer les collégiens à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, libres et conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie.

Dans un contexte sanitaire amplificateur des inégalités scolaires, le Département souhaite renforcer son action éducative auprès des établissements, afin de mieux prévenir le décrochage scolaire des collégiens. Les projets de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire sont désormais éligibles au dispositif.

Les projets doivent s'inscrire obligatoirement dans l'une des thématiques suivantes :

- ▶ Histoire et mémoire
- ▶ L'idée européenne,
- ▶ Découverte de la vie publique et des institutions
- ▶ Découverte économique et professionnelle
- ▶ Lutte contre les discriminations
- ▶ Prévention des risques (hors sécurité routière)
- ▶ Médias et démocratie
- ▶ Égalité filles-garçons
- ▶ Prévention et lutte contre le décrochage scolaire

L'info en plus

Stages de troisième

Dans le cadre du Parcours Avenir, le Département a développé une plateforme pour aider les collégiens de 3^e à trouver un stage.

2700 propositions de stages en 2020 - 2021.

N'hésitez pas à relayer cette information auprès des parents d'élèves, des partenaires économiques et associatifs afin de proposer une large offre de stages sur l'ensemble des territoires.

[Gironde.fr/stages3e](https://www.gironde.fr/stages3e)

En 2020-2021, 100 projets ont bénéficié du soutien départemental qui a permis d'accompagner des actions en faveur de près de 9000 collégiens.

Contacts

Direction de la jeunesse, de l'éducation et de la Citoyenneté

Service des Actions Éducatives et Pratiques Citoyennes

Marine KERN

☎ 05 56 99 65 36

✉ marine.kern@gironde.fr

✉ dgaj-djec-saepc@gironde.fr

Les Conseillers en développement jeunesse

• Bordeaux - Hauts de Garonne

Mahalia CAILLEAU

☎ 06 28 48 18 73

✉ m.cailleau@gironde.fr

• Bassin - Graves

Thierry CAHUZAC

☎ 06 27 55 71 87

✉ t.cahuzac@gironde.fr

• Haute Gironde - Libournais

Laurent PÉREZ

☎ 06 10 78 81 13

✉ l.perez@gironde.fr

Christiane MOISANT

☎ 06 09 71 87 62

✉ c.moisant@gironde.fr

• Médoc - Porte du Médoc

Nadège AURIEL

☎ 06 29 84 77 72

✉ n.auriel@gironde.fr

Cécile TORRES

☎ 06 19 94 33 12

✉ c.torres@gironde.fr

• Sud-Gironde

Jean-Éric FILLEAU

☎ 06 10 78 81 38

✉ j.filleau@gironde.fr

Critères d'éligibilité

- ▶ Mettre en œuvre une approche interdisciplinaire ;
- ▶ Permettre aux élèves d'être acteurs, en recherchant leur implication à toutes les étapes du projet ;
- ▶ Enrichir les parcours "Citoyen" et "Avenir" ;
- ▶ Présenter des modalités de restitution du projet réalisé (transmission des supports de présentation, numériques de préférence, aux services départementaux) et valoriser le partenariat départemental ;
- ▶ Intégrer une participation financière de l'établissement égale ou supérieure à 25% du coût total du projet.

Aide départementale

- ▶ Subvention de 1500 € maximum. Un projet porté par plusieurs établissements (CESCII), s'adressant à un public prioritaire, pourra être valorisé jusqu'à 2 000 €. Plusieurs projets par établissement peuvent être présentés.
- ▶ Appui au montage de projet, recherche de partenaires et de financements.



Projet Illac.K.le lire - Collège de l'Estey, Saint-Jean-d'Illac



Les Toiles Citoyennes

Débattre c'est comprendre

Le Département de la Gironde organise l'opération "Les Toiles Citoyennes" en partenariat avec l'association des cinémas de proximité de Gironde (ACPG) et le Centre départemental d'accès aux droits (CDAD). Cette opération a une vocation itinérante et se déplace de territoire en territoire d'une année sur l'autre.

Il s'agit de sensibiliser les jeunes sur des thématiques abordées dans des films choisis par les établissements scolaires d'un territoire : l'adolescence, le harcèlement, la justice, l'égalité filles-garçons, l'environnement...

A chaque fin de séance, les jeunes participent à un débat animé par des professionnels ou bénévoles de la Jeunesse, de la Justice, de l'Action sociale, de la Santé : plus d'une heure d'échanges pour réfléchir ensemble sur la Jeunesse et ce qui la traverse.

L'inscription est une déclaration d'intention pour bénéficier d'une projection-débat qui sera co-construite entre l'établissement les services départementaux, le CDAD et l'ACPG.

Critères d'éligibilité

Implication de l'équipe éducative pluridisciplinaire dans le collège.
Préparation pédagogique en amont de la séance.

Contacts

Direction de la jeunesse, de l'éducation et de la Citoyenneté

Service des Actions Éducatives et Pratiques Citoyennes

Marine KERN

☎ 05 56 99 65 36

✉ marine.kern@gironde.fr

✉ dgaj-djec-saepc@gironde.fr

Les Conseillers en développement jeunesse

• Bordeaux - Hauts de Garonne

Mahalia CAILLEAU

☎ 06 28 48 18 73

✉ m.cailleau@gironde.fr

• Bassin - Graves

Thierry CAHUZAC

☎ 06 27 55 71 87

✉ t.cahuzac@gironde.fr

• Haute Gironde - Libournais

Laurent PÉREZ

☎ 06 10 78 81 13

✉ l.perez@gironde.fr

Christiane MOISANT

☎ 06 09 71 87 62

✉ c.moisant@gironde.fr

• Médoc - Porte du Médoc

Nadège AURIEL

☎ 06 29 84 77 72

✉ n.auriel@gironde.fr

Cécile TORRES

☎ 06 19 94 33 12

✉ c.torres@gironde.fr

• Sud-Gironde

Jean-Éric FILLEAU

☎ 06 10 78 81 38

✉ j.filleau@gironde.fr



L'art urbain dans les p'tits coins

Des collégiens engagés dans l'embellissement de leur environnement quotidien

L'éducation à la citoyenneté, c'est aussi la prise de conscience des biens communs, notamment des locaux et matériels mis à disposition pour apprendre, développer des relations sociales en dehors du cocon familial, et partager des temps de vie commune. Ce dispositif vise à accompagner une dynamique de sensibilisation au respect de ses pairs et des personnels, à la sécurité et qualité de vie dans le collège, au travers de réalisations artistiques.

Les projets s'inscrivant dans cette thématique doivent concourir à l'appropriation des locaux notamment sanitaires par les collégiens à travers un langage d'art urbain ou street art, selon toutes les formes d'art réalisées dans la rue, ou dans des endroits publics.

Ils consistent en **l'élaboration d'un projet de type "graph" dans ou autour des locaux dédiés aux sanitaires** élèves du collège, à concevoir en interne avec le ou les enseignants (arts plastiques et autres discipline impliquée selon le projet), ou à envisager avec le soutien technique d'un artiste ou collectif d'artiste.

Critères d'éligibilité

Collèges en dehors de ceux en totale restructuration.

Mobilisation des enseignants autour d'un projet transdisciplinaire

Mobilisation d'élèves de 3 niveaux au minimum.

Construction du projet sur une durée significative (26 heures minimum)

Construire le projet financier et son plan de financement, et présenter une maquette avant réalisation.

Aide départementale

4 000 € maximum par collège autofinancement de l'établissement égale ou supérieure à 25 %.

Contacts

Direction des Collèges

Service Partenariat numérique
et usages pédagogiques

Coordonnateurs collèges

Bassin :

Nicole RUIZ

✉ n.ruiz@gironde.fr

Gironde centre Bordeaux :

Nadia GROCCQ

✉ n.groccq@gironde.fr

Haute Gironde Libournais :

Françoise VERGNES

✉ f.vergnes@gironde.fr

Médoc : Sophie BORDAS

✉ s.bordas@gironde.fr

Sud Gironde :

Estelle SAINT MARC

✉ e.saintmarc@gironde.fr



Numérique : des pratiques pour tous

Accompagner les usages numériques autour de la fabrication d'un objet.

Au travers d'ateliers de pratique et de prise en main permettant de manipuler des outils numériques (robot, logiciels, imprimantes 3D, brodeuses numériques...), le projet "Numérique : des pratiques pour tous" accompagne les usages numériques des jeunes.

Il s'agit de répondre aux enjeux d'inclusion numérique des élèves en leur offrant l'opportunité de **mener un projet avec leurs enseignants autour de la fabrication numérique.**

Le but du projet "Numérique : des pratiques pour tous" est de transmettre et de partager des connaissances avec les élèves et les professeurs. Le projet doit permettre aux enseignants et aux collégiens d'échanger sur leurs usages numériques et leur appréhension de la culture numérique. Les sujets sont proposés par les professeurs.

Une attention particulière sera apportée au projet proposant une découverte de l'extérieur de l'établissement avec la découverte d'un lieu de fabrication numérique ou la rencontre avec un acteur de la fabrication numérique.

Critères d'éligibilité

- ▶ Implication d'une équipe pluri-disciplinaire au sein de l'établissement scolaire autour du projet
- ▶ Effectuer une restitution du projet dans l'établissement
- ▶ 1 projet par collège sur chaque dispositif.

Aide départementale

Subvention intégrant les frais engagés de déplacement des élèves pour découvrir un lieu de fabrication numérique en Gironde.

Contact

Direction des services informatiques et du Numérique

Frédéric Bévia :

☎ 05 56 99 57 08

✉ f.bevia@gironde.fr



Concours citoyenneté européenne

Le Concours citoyenneté européenne est organisé en partenariat avec l'association France Libertés Gironde, le Rectorat de Bordeaux, la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine, l'Alliance française et le journal Aqi.

Ce concours a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'idée d'appartenance européenne, qui repose sur des valeurs communes de paix, de solidarité entre les peuples, et sur un capital commun d'histoire et de différences culturelles.

La lecture, l'écriture et la rencontre avec 2 auteurs francophones (1 ressortissant/ 1 non ressortissant de l'Union Européenne) en sont les vecteurs pour permettre aux collégiens d'envisager l'Europe autrement et s'ouvrir sur le monde.

En début d'année scolaire, les 2 écrivains rédigent un texte de 2 pages sur leur conception personnelle de l'Europe.

Avec l'aide des professeurs dans le cadre de leurs cours, toutes disciplines confondues, les élèves, citoyens du monde, analysent ces textes et s'expriment en confrontant leurs points de vue.

Une rencontre avec les 2 écrivains permettant de confronter les points de vue. **Puis**, les collégiens seuls ou en groupe, rédigent leurs propres textes, transmis au Département. Suite à un jury, les lauréats sont récompensés lors d'une cérémonie officielle organisée chaque année (début juin).

Contact

Direction des Coopérations et du Développement des Territoires

Service Europe International
Bureau de la coopération et des relations internationales

☎ 05 56 99 35 94

✉ mission-cooperation@girondede.fr

Critères d'éligibilité

- ▶ Nombre de collèges limité à 15
- ▶ Les collèges sont sélectionnés sur la sensibilisation des élèves à l'Europe.
- ▶ Une attention particulière est portée au travail pluridisciplinaire autour des textes des auteurs.

Aide départementale

Frais de transports pour se rendre à la remise des prix.



Projets internationaux

Pensez international

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECI), le Département de la Gironde souhaite soutenir les actions internationales des collèves.

Ce dispositif encourage les collèves et leurs enseignants à créer, porter et piloter des projets. Ces projets pourront prendre différentes formes et mettront en exergue la défense de valeurs comme, par exemple, l'égalité entre filles et garçons ou le développement durable. Ils pourront impliquer des partenaires associatifs sur le territoire girondin comme sur le territoire de coopération, mais le collève restera /devra être le chef-de-file des actions à mener.

L'objectif est de permettre un engagement concret des collèves dans une action liée à la coopération internationale du Département avec pour référence, les 17 Objectifs pour un Développement Durable (ODD) et les valeurs portées par l'agenda 21 de la Gironde.

Critères d'éligibilité

Le projet devra être engagé avec un des territoires de coopération décentralisée du Département de la Gironde.

Domaines prioritaires

Culture, environnement, développement durable, santé, égalité fille - garçon, numérique ou de manière générale les domaines de compétences départementales.

Attention : les projets concernant l'envoi de conteneur(s), le financement de voyages linguistiques ou de collectes, les parrainages ne seront pas retenus.

Aide départementale

Subvention de 1500 € maximum

Si une démarche a été entreprise et que le projet est cofinancé par ailleurs, notamment par la commune, il pourra bénéficier d'un complément de 500 €.

Contact

**Direction des Coopérations
et du Développement
des Territoires**

Service Europe International

Bureau de la coopération
et des relations internationales

☎ 05 56 99 35 94

✉ mission-cooperation@gironde.fr

Promouvoir la santé et le sport



Contacts

Direction de la Promotion de la Santé

Service PMI Adolescents-Adultes Maison départementale de la Santé

☎ 05 57 22 46 60

✉ dgas-dps-mds@gironde.fr

Martine BLASQUIZ, sage-femme-Conseillère Conjugale et Familiale coordinatrice départementale

✉ m.blasquiz@gironde.fr

Sandrine AUFFRET, secrétaire Médicosociale

✉ sandrine.auffret@gironde.fr

Actions collectives, vie affective et sexuelle

Sensibiliser, informer, prévenir les collégiens de 3e.

Plusieurs objectifs sont poursuivis auprès des collégiens :

- ▶ Leur donner les moyens de parler de leurs relations amoureuses, affectives, des sentiments, du respect, de l'estime de soi dans un cadre confidentiel qui garantit le respect de la parole exprimée.
- ▶ S'informer sur la sexualité, les moyens de contraception, les risques et la prévention par rapport aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST).
- ▶ Prendre conscience de l'importance du respect individuel et collectif, de l'égalité filles/garçons et du consentement.
- ▶ Leur apporter des éléments objectifs pour lutter contre les préjugés et les discriminations, contre les stéréotypes de genre et les violences qu'ils engendrent.
- ▶ **Leur faire connaître les lieux ressources** (possibilité de visite d'un Centre de planification).

Critères d'éligibilité

- ▶ L'appel à projet s'adresse en **priorité aux élèves de 3^e**, aux établissements en zone d'éducation prioritaire ou en zone rurale.
- ▶ Pouvoir réserver un créneau d'1h30 minimum à 2 heures, en milieu scolaire, en demi-groupe mixte.
- ▶ La participation pluridisciplinaire de la communauté éducative à un projet inscrit dans une co-construction étroite avec les intervenants.
- ▶ Informer les parents préalablement via la plaquette créée à cet effet.

Aide départementale

Intervention d'1h30 dans le collège par des professionnels formés à l'éducation à la sexualité.



À vos marques, prev', santé !

Sport, santé, bien-être...

L'évolution de notre mode de vie a induit à une diminution de l'exercice physique et à une plus grande sédentarisation. Ceci n'est pas sans conséquence sur notre état de santé, avec l'augmentation du nombre de personnes présentant des facteurs de risque comme la surcharge pondérale, l'hypertension artérielle ou maladies non transmissibles telles que le diabète, le cancer et les maladies cardiovasculaires.

Le Département souhaite **sensibiliser les collégiens girondins sur la pratique d'activités physiques et sportives**, facteur de bien-être et de prévention de maladies.

Cet appel à projet vise également à favoriser l'émergence d'un réseau départemental entre les collèges et les différents acteurs compétents, en matière d'activités physiques et sportives, de santé-bien être.

Critères d'éligibilité

- ▶ Inscription du projet dans la thématique "activités physiques et sportives de santé"
- ▶ Interdisciplinarité du projet au sein de l'établissement scolaire
- ▶ Participation financière de l'établissement (25% minimum du budget total)
- ▶ Ouverture du projet sur les ressources locales voire départementales en matière de sport santé
- ▶ Les projets accompagnés en 2019 et représentés en 2020 devront obligatoirement présenter un caractère évolutif ou innovant

Des partenariats obligatoires avec, à minima :

- ▶ En interne l'équipe des professeurs d'EPS devra porter le projet ou participer à sa mise en œuvre
- ▶ En externe une structure compétente et/ou un professionnel qualifié en matière d'activités physiques et sportives de santé.



Contact

Direction des Sports, des Loisirs et de la Vie Associative

Service de l'Animation
et des Pratiques Sportives

William HOBBS

☎ 05 56 99 33 41

✉ w.hobbess@gironde.fr

Contacts et accompagnement

• Bordeaux Hauts de Garonne

Cédric BERTRAND
☎ 06 14 14 95 99
✉ cedric.bertrand@gironde.fr

Julien AMBRY
☎ 06 18 68 80 25
✉ j.ambry@gironde.fr

Julien BALLION
☎ 06 26 25 52 02
✉ j.ballion@gironde.fr

• Bassin - Graves

François CANTET
☎ 06 10 78 81 15
✉ f.cantet@gironde.fr

Éric POURCHASSE
☎ 06 03 61 71 90
✉ eric.pourchasse@gironde.fr

• Haute Gironde - Libournais

Patrick JOUCLAS
☎ 06 03 61 74 17
✉ p.jouclas@gironde.fr

Dominique CHANSARD
☎ 06 03 61 75 25
✉ d.chansard@gironde.fr

Emma BRASSENS
☎ 06 03 61 74 50
✉ e.brassens@gironde.fr

• Médoc / Porte du Médoc

Émilie GUERRY
☎ 06 16 38 75 25
✉ e.guerry@gironde.fr

Jacques DOSPITAL
☎ 06 03 61 75 67
✉ j.dospital@gironde.fr

Delphine RIVEREAU
☎ 05 56 16 80 30
✉ d.riverEAU@gironde.fr

• Sud-Gironde

Stéphane MICHEL
☎ 06 83 61 17 19
✉ s.michel@gironde.fr

Marc NARDIN
☎ 06 83 61 14 87
✉ m.nardin@gironde.fr

Olivier RENAUX
☎ 06 14 13 62 25
✉ olivier.renaux@gironde.fr

Partenaires de l'action

Collèges publics ou privés sous contrat

Le projet devra obligatoirement intégrer un double partenariat :

- ▶ Partenariat interne : l'équipe des professeurs d'EPS devra porter le projet ou participer de manière active à sa mise en œuvre. Chaque projet devra comporter un caractère interdisciplinaire (autres membres de l'équipe pédagogique, personnel de direction, de Vie scolaire, de restauration, d'entretien, médecin, infirmier, ...)
- ▶ Partenariat externe : un partenariat devra obligatoirement être instauré pour chaque projet avec à minima une structure compétente et/ou un professionnel qualifié en matière d'activités physiques et sportives de santé.

Aide départementale

- ▶ Subvention de 2 000 € maximum : un projet par an et par collège peut-être éligible, et un projet commun regroupant plusieurs établissements peut-être valorisé spécifiquement
- ▶ Ingénierie de projets : appui au montage de projet, recherches de partenaires, ...



S'engager pour l'environnement et un développement durable

Billets Courant Vert

Éduquer à l'environnement et au paysage

Le Billet Courant Vert vise à améliorer la compréhension des collégiens sur les interactions Homme-nature/paysage, à aiguïser leur sens critique sur la pression des activités humaines sur l'environnement et à leur donner les clés pour agir au quotidien et devenir des éco citoyens responsables.

Le dispositif permet d'accompagner la montée en puissance des actions de sensibilisation et des projets pédagogiques coconstruits entre établissements scolaires girondins et structures compétentes en éducation à l'environnement et au paysage.

Il participe à mobiliser les collégiens sur les enjeux environnementaux : climat, biodiversité, ressources naturelles...

Il contribue à développer une conscience et une culture paysagère.

2 déclinaisons possibles :

BCV Environnement : sensibiliser aux enjeux de la préservation du patrimoine naturel girondin, à l'influence de l'Homme et son impact sur l'environnement.

BCV Paysage : sensibiliser aux paysages girondins et à ses évolutions d'origine naturelle ou anthropique avec tout au long du projet un regard sensible, critique et créatif.

Critères d'éligibilité

Participation active des élèves, expérimentation, reconnexion avec la nature et les paysages girondins, approches sensibles privilégiées, découverte patrimoine naturel et paysager de proximité, partenariat avec des structures locales.

BCV Environnement

Plusieurs niveaux possibles, de la sensibilisation (à l'engagement) :

BCV "découverte" : action courte de sensibilisation - découverte de site / intervention en classe

BCV "projet" : projet pédagogique sur l'année scolaire

BCV "ambassadeurs" : mobilisation des collégiens dans une action de sensibilisation en direction de tout public, visant une modification des comportements.

Thématiques : biodiversité, climat, écosystèmes, ressources naturelles, énergie, pollutions, santé environnement...

BCV Paysage

Un parcours pédagogique mêlant approche sensible et découverte du territoire girondin au fil de l'année scolaire :

Pluridisciplinarité de l'équipe éducative (2 disciplines différentes / 2 classes maximum) ;

- ▶ Thématiques : paysage arboré, le végétal dans le paysage, paysages urbains, industriels, du quotidien, évolutions (changement climatique, érosion, inondation, énergie renouvelable...)
- ▶ Sortie de terrain en début de projet
- ▶ Production d'une réalisation en fin de parcours vidéos expositions photos, maquettes, radio...

Aide départementale

L'intervention du Département tiendra compte des aides allouées par d'autres financeurs et sera modulée en fonction du niveau du projet, de son envergure et de sa durée.

- ▶ Subvention de 75% maximum des dépenses éligibles sachant que la participation de l'établissement scolaire/spécialisé doit être de 25 % : préparation pédagogique et de construction du BCV par les structures intervenantes, temps d'animation des intervenants, matériels pédagogiques consommables utilisées lors des animations, valorisation du projet.
- ▶ Transport des élèves : prise en charge des frais de transport pour les déplacements sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département (liste) sur devis présenté par le collège. L'établissement se chargera de la réservation auprès du transporteur.
- ▶ Sont exclues les dépenses d'équipement, de restauration, d'hébergement des élèves et de transport hors ENS

Dépositaires de l'action ou du projet :

- ▶ Structures compétentes en éducation à l'environnement ou gestionnaires d'espaces naturels (associations Éducation Environnement et Economie Sociale et Solidaire, Parcs naturels Régionaux Médoc et Landes de Gascogne, Parc Marin sur la Gironde)
- ▶ Structures compétentes en médiation au paysage

Dans ce dispositif, ces structures sont directement destinataires des subventions.

Un projet Billet Courant Vert peut être articulé avec un autre dispositif des appels à projets collèges notamment le Parcours de l'IDDAC "À la découverte de l'art et de l'environnement"

Constitution du dossier

- ▶ 1 formulaire projet déposé par chaque structure éducation environnement/paysage intervenante
- ▶ 1 formulaire confirmation du projet et du(es) partenariat(s) déposé par l'établissement scolaire/spécialisé/MFR.

Contacts

Direction de l'environnement

- BCV Environnement :
Caroline SENENT SERUSIER
☎ 05 56 99 33 33
(poste 25919)
✉ c.senent@gironde.fr
dgac-de-pvent@gironde.fr

- BCV Paysage :
Gislhaine PERAL
Lionel BARRERE
☎ 05 56 99 33 33
(poste 23472
ou poste 25627)
✉ g.peral@gironde.fr
l.barrere@gironde.fr



Ma cantine responsable

Ma cantine responsable vise à engager le collège dans une démarche d'exemplarité alimentaire au regard des enjeux de développement durable, au travers de :

- ▶ La sensibilisation des élèves aux enjeux liés à l'alimentation responsable
- ▶ L'accompagnement – formation des équipes de cuisine et gestionnaire pour aller vers une démarche de "cantine responsable".

Les objectifs sont d'une part de sensibiliser aux enjeux du développement durable et de la transition écologique par la question de l'alimentation et d'engager une réflexion collective à la question alimentaire dans son aspect le plus large : de la graine jusqu'au déchet alimentaire : mode de production, saisonnalité, provenance, commerce équitable, gaspillage alimentaire....

D'autre part d'engager le collège dans une démarche d'approvisionnement et un fonctionnement du restaurant scolaire qui contribuent aux enjeux de la transition écologique, en vue d'atteindre les obligations réglementaires liées à la loi *EGalim* et d'obtenir une labellisation *Etablissement BIO Engagé*.

Le collège construit un projet et choisit les thématiques qu'il souhaite traiter : approvisionnement de la cantine, gaspillage alimentaire, sensibilisation des élèves à l'alimentation responsable... En fonction du projet et des choix du collège, le Département propose un accompagnement technique et / ou des animations de sensibilisation par des partenaires extérieurs compétents.

Tous les acteurs de l'établissement sont concernés et en particuliers : les élèves, le personnel de cuisine, le personnel administratif et technique, les enseignants, l'infirmier(e), les parents d'élèves, ...

Aide du Département

Le Département prend à sa charge les frais d'intervention des accompagnements techniques et de la sensibilisation.



Contact

Mission "Agenda 21"

Justine BOSREDON

☎ 05 56 99 67 64

✉ j.bosredon@gironde.fr

Direction des Collèges

BAIREC

✉ dgaj-dc-restauration@gironde.fr



Un collège - un potager

Un collège – un potager permet à la communauté éducative de créer un potager, de consommer sa production, de découvrir l'autoproduction alimentaire et l'univers professionnel du maraîchage.

Les objectifs sont de pouvoir sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'agriculture durable ; engager une réflexion collective sur la production alimentaire ; valoriser et consommer les produits du potager.

Le collège travaille avec un partenaire spécialisé :

- ▶ Soit un maraîcher professionnel dans l'optique d'appréhender les pratiques du maraîchage biologique et de découvrir la sphère professionnelle agricole.
- ▶ Soit une association spécialisée dans la création et l'animation de potagers.

Contacts

Mission Agenda 21

Justine Bosredon
☎ 05 56 99 67 64
✉ j.bosredon@gironde.fr

Direction des Coopérations et du Développement des Territoires

Service Agriculture, Foncier,
Tourisme

Anne Hermann
☎ 05 56 99 34 45
✉ a.hermann@gironde.fr

Critères d'éligibilité

- ▶ Disposer d'un espace pouvant accueillir le jardin
- ▶ S'inscrire dans une démarche transversale et pluridisciplinaire

Aide départementale

Aide d'un montant maximum de 2 000€ au collège, destinée à prendre en charge l'accompagnement.



Sensibiliser au risque inondation

Développer un projet d'animation sur le risque inondation pour des collégiens et personnels acteurs de la gestion de crise.

L'estuaire de la Gironde est soumis au risques liés à l'eau et aux inondations, notamment dans le cadre des Plans d'Actions Prévention des Inondations, l'action de "Développer une culture du risque – au travers de communication, sensibilisation et formation sur le thème du risque inondation" fait partie des engagements pris par le Département de la Gironde.

L'éducation et la sensibilisation aux risques se construiront à partir d'animations et d'activités pédagogiques, permettant une meilleure compréhension des enjeux de la gestion et la prévention des risques. Les animations proposées permettront aux élèves de vivre les expériences suivantes :

- ▶ Immersion au sein d'une véritable situation de crise inondation, à travers la simulation Cit'in crise.
- ▶ Se mettre dans la peau d'un gestionnaire du territoire et l'aménager en prenant en compte les risques pouvant l'impacter
- ▶ Redécouvrir sa commune et son lieu de vie, sous l'angle de la gestion du risque inondation par le biais d'une balade guidée et animée

Le Département participera, aux côtés de la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale, à l'éducation citoyenne des collégiens et enrichit ainsi "le socle commun de connaissances, de compétences et de culture du risque".

Critères d'éligibilité

Porté par un collège agissant en matière de prévention et de sensibilisation aux risques naturels et technologiques dans un cadre réglementaire

Aide départementale

Prise en charge financière des animations et des éventuels frais de transports.

**NOUVEAU
DISPOSITIF**

Contact

Direction de la Valorisation des Ressources et des Territoires

Service Valorisation des Ressources et Politique du Risque

Séverine PASCAL
✉ s.pascal@gironde.fr

Lionel LACROIX
✉ l.lacroix@gironde.fr

S'ouvrir à l'art et la culture

De nombreux dispositifs sont proposés par le Département, partenaire de l'**Éducation nationale et la Drac, pour permettre aux collégiens de découvrir l'art et la culture.**

Cette mobilisation découle de la **conviction que les projets artistiques et culturels développés dans les collèges participent à l'épanouissement personnel de chaque jeune et constituent un levier formidable de partage de valeurs et de construction d'un sens commun. Au moment où l'accès à l'offre culturelle est singulièrement réduit** par la crise sanitaire, où les opportunités de rencontrer des œuvres et des artistes se font très rares, ces projets en établissement constituent une bouffée d'oxygène et d'ouverture d'autant plus indispensable.

Les dispositifs proposés permettent d'aborder le **patrimoine** (domaine de Plassac, Archives départementales), la **culture cinématographique** (collège au cinéma), de mettre en œuvre des **parcours dans les arts vivants et l'écriture contemporaine** (programmes "à la découverte de..." proposés par l'Iddac), **d'élaborer des projets d'EAC dans tous les champs artistiques** sur un temps court (Itinéraires culturels) ou sous forme de résidence artistique (Un artiste, Un collège), de développer le **goût de la lecture** (Prix collégiens lecteurs de Gironde).

L'accompagnement des territoires et des acteurs caractérise la démarche du Département, ainsi que la **lutte contre les discriminations**. Les porteurs de projets peuvent donc nous solliciter en amont pour **renforcer l'inscription de leurs actions dans le tissu local** (artistique, culturel, social...) et **améliorer la prise en compte de la diversité et de l'égalité** dans leurs actions.

Dans le cadre de la **stratégie de résilience** adoptée par le Département depuis 2019, les projets d'EAC adoptant **une démarche croisée "art et environnement"** seront favorisés. Un parcours spécifique est proposé par l'Iddac ("A la découverte de l'Art et l'Environnement") tandis que l'accompagnement de nos équipes permettra une plus grande perméabilité à la démarche environnementale pour tous les autres projets.



Itinéraires culturels

Faciliter l'accès à l'expérience artistique et aux pratiques culturelles

Accompagnement de projets d'Éducation artistique et culturelle, co-construits par une équipe éducative en collège et un partenaire artistique ou culturel, intervenant dans une ou plusieurs disciplines (des arts et du patrimoine). Ces projets s'adressent aux collégiens dans le cadre du temps scolaire et ne sont pas récurrents. Ils tendent à intégrer les trois piliers de l'EAC (rencontrer, pratiquer, s'approprier) sous des formes librement choisies et s'inscrivent dans le projet d'établissement.

Critères d'éligibilité

- ▶ Participation financière du collège (25% minimum du budget total)
- ▶ Validation par le chef d'établissement avant la date de clôture de l'appel à projets
- ▶ Intervention d'un/des professionnels artistiques et culturels impliqués dans une démarche de création
- ▶ Ouverture du projet sur d'autres structures du territoire (qui peuvent être de nature très variée, sous forme de partenariat, de diffusion, d'information, d'intégration d'autres publics au projet ...)
- ▶ Implication d'une équipe pluridisciplinaire au sein du collège

Dans le cadre de l'instruction des projets, une attention particulière sera accordée à :

- ▶ La prise en compte des publics prioritaires (éloignés socialement et/ou géographiquement de la pratique culturelle)
- ▶ Des thématiques ou démarches intégrant la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres et/ou une dimension environnementale
- ▶ Des champs artistiques peu fréquents ou innovants (écriture pour le cinéma, arts numériques...), discipline émergente, démarche originale...
- ▶ La présence artistique et culturelle dans l'établissement pour des temps de pratique
- ▶ La visibilité et valorisation du projet dans et hors les murs de l'établissement

Aide départementale

Conseils possibles auprès de nos équipes tout au long de l'élaboration puis du déroulement du projet (cf. contacts).

Dépenses de fonctionnement liées au projet (frais artistiques, billetterie et transport en Gironde pour les collèges situés hors Métropole).

Montant maximum de 1500 € (*aide dans la limite de l'enveloppe impartie à ce dispositif et répartition tenant compte de la démarche de solidarité et d'équité territoriale du Département*).

Contacts

Direction de la Culture et de la Citoyenneté

Mission EAC

Cécile LUCAS

✉ c.lucas@gironde.fr

Marlène DURANTAU

✉ dgac-dcc-actionsculturelles@gironde.fr

Développement culturel des territoires

Médoc/Porte du Médoc

Géraldine BUISSON

✉ g.buisson01@gironde.fr

Sud Gironde

Elodie CASSANET

✉ e.cassanet@gironde.fr

Haute-Gironde/Libournais

Karine CHATELIER

✉ k.chatelier@gironde.fr



Projet *Éloquence* avec l'association Passerelle



Un artiste - un collège

Accueillir une équipe artistique au collège et démarrer un processus de création

Accompagnement d'un projet de **résidence artistique** portée de façon collective par l'équipe éducative et construite avec les artistes, en cohérence avec le projet d'établissement ; cette résidence **d'Éducation artistique et culturelle** permet l'accueil d'une équipe artistique (tous les champs disciplinaires) sur un temps long pour travailler avec une ou plusieurs classes. Elle doit permettre de mobiliser la communauté éducative, être valorisée auprès de nombreux collégiens et intégrer un processus de création. Elle implique une ouverture très importante du collège sur son environnement pour proposer des partenariats avec le tissu local (culturel, social, éducatif...).

Critères d'éligibilité

Respect des trois piliers d'éducation artistique et culturelle Implication de l'équipe artistique environ 60 heures sur le projet

- ▶ Équipe artistique (ou artiste) professionnelle engagée dans des démarches de création et de médiation.
- ▶ Participation financière du collège de l'ordre de 1000 € minimum.
- ▶ Projet porté à l'échelle de l'ensemble de l'établissement : validation du chef d'établissement, référent désigné, mobilisation de plusieurs enseignants, dimension transdisciplinaire, valorisation en direction des autres élèves...
- ▶ Ouverture du projet sur des ressources du territoire du collège.

Dans le cadre de l'instruction des projets, une attention particulière sera accordée à :

- ▶ Prise en compte des publics prioritaires (éloignés socialement et/ou géographiquement de la pratique culturelle)
- ▶ Thématiques ou démarches intégrant la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres et/ou une dimension environnementale
- ▶ Des champs artistiques peu fréquents ou innovants
- ▶ Création d'un lien avec un maximum d'élèves et membres de la communauté éducative du collège
- ▶ Visibilité et valorisation du projet dans et hors les murs de l'établissement

Aide départementale

Conseils et accompagnement

Montant forfaitaire de 4 000 € (frais artistiques)

Dossiers retenus dans la limite de l'enveloppe impartie à ce dispositif. Répartition prenant en compte la démarche de solidarité et d'équité territoriale du Département.

Contact

Direction de la Culture et de la Citoyenneté

Mission EAC

Cécile LUCAS

✉ c.lucas@gironde.fr

Marlène DURANTAU

✉ dgac-dcc-actionsculturelles@gironde.fr

Développement culturel des territoires

Médoc/Porte du Médoc

Géraldine BUISSON

✉ g.buisson01@gironde.fr

Sud Gironde

Elodie CASSANET

✉ e.cassanet@gironde.fr

Haute-Gironde/Libournais

Karine CHATELIER

✉ k.chatelier@gironde.fr



Projet Convivencia - Collège Montaigne, Lormont



Collège au cinéma

Développer une culture cinématographique

Collège au cinéma permet aux collégiens de **découvrir 3 œuvres cinématographiques** dans l'année lors de projections dans des salles de cinéma de proximité. Ces séances servent de supports au travail pédagogique interdisciplinaire que développent les enseignants.

Ce dispositif national permet de former le goût et de susciter la curiosité des élèves, en acquérant les premiers éléments d'une culture cinématographique. Des ateliers d'éducation au cinéma et des rencontres avec des professionnels pourront être proposés.

L'inscription à Collège au Cinéma suppose un engagement de l'équipe éducative qui consiste à assister aux pré-visionnements et à participer à des temps de formation (ou à avoir suivi récemment cette formation) ; cette inscription engage également au parcours complet (3 films) et à la mise en œuvre d'actions pédagogiques et de médiation. Il est rappelé que la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire constitue un atout dans le déroulement de ce parcours.

Aide départementale

Prise en charge de 1,80 € par billet, sur un coût total de 2,50 €
Coûts des déplacements pour les collèges situés hors Métropole.
Plafond de 200 élèves par collège.

L'aide départementale est octroyée dans la limite de l'enveloppe impartie à ce dispositif et en tenant compte de la démarche de solidarité et d'équité territoriale du Département.

Dossier d'inscription à saisir en ligne avant le 30 juin 2021 auprès du Conseil départemental et inscription dans l'application Adage pour l'Éducation Nationale.

Le Département est présent



... pour
favoriser une
éducation à l'image
des collégiennes
et collégiens

gironde.fr/collège-au-cinema



Contacts

Direction de la Culture et de la Citoyenneté

Patricia THORE

☎ 05 56 99 33 33

(poste 2 57 48)

✉ p.thore@gironde.fr

Cécile LUCAS

✉ c.lucas@gironde.fr



**Ouverture du site
du 1^{er} mars au 31 octobre
(sous réserves
de la situation sanitaire).**

À la découverte du domaine archéologique gallo-romain de Plassac

Patrimoine archéologique et histoire

Le site archéologique départemental situé à Plassac, en bordure d'estuaire, recèle les vestiges d'une villa gallo-romaine et plus de 100 m² de mosaïques. L'important mobilier issu des fouilles est exposé dans le musée proche du site.

La villa présente plusieurs intérêts à commencer par sa valeur historique situant les vestiges sur une période comprise entre le I^{er} et IV-V^e siècle après J-C. Son caractère patrimonial et architectural représente un terrain d'actions pédagogiques et culturelles particulièrement intéressant pour les différents niveaux du 1^{er} degré comme du secondaire.

Les actions de médiation proposées (visite du site, de la collection, 3D restituant la villa, ateliers pédagogiques, maquette tactile et évolutive), en correspondance avec les programmes scolaires, permettent de travailler sur la civilisation gallo-romaine et plus généralement sur les notions telles que la relation architecture / paysage, patrimoine/citoyenneté, nouvelles technologies/numérique.

Critères d'éligibilité

- ▶ Inscrire son projet dans l'un des 2 modules proposés : visite avec atelier (maximum 32 élèves) ou visite seule.
- ▶ Proposition d'un module escape game à partir de mars 2022 (voir contacts pour les modalités d'inscription).

Aide départementale

- ▶ Gratuité des ateliers et des visites (inscription obligatoire auprès de Lucie Courbe).
- ▶ Accompagnement et aide au montage de projet
- ▶ Aide possible sur le transport dans la limite de l'enveloppe impartie à ce dispositif.

Contact

**Direction de la Culture
et de la Citoyenneté**

Lucie COURBE

✉ villagaloromaine-plassac@girond.fr



Histoire et citoyenneté aux archives départementales

Des ateliers ouverts à toutes disciplines, Des animations "hors les murs"

Illustrés par des originaux, des fac-similés manipulables et des documents audiovisuels, **les ateliers pédagogiques et les visites d'expositions** mettent en lumière, par une approche théorique et pratique, **des témoignages concrets de la vie des hommes**, des territoires et des techniques en Gironde au fil des siècles. Des manuscrits enluminés du Moyen Age aux courriers contemporains, des plans anciens aux cartes postales, la richesse des fonds et leur présentation permettent de se repérer dans le temps et dans l'espace. Des ateliers d'écriture, en partenariat avec l'association Permanences de la Littérature, et de l'initiation à la calligraphie, sont également proposés. En complément de ces séances, vous pouvez **visiter le bâtiment et découvrir les métiers** liés à la conservation et à la valorisation du patrimoine écrit, de la collecte à la communication.

En 2021, les expositions prévues, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, auront pour thème "filmer les procès : de Nuremberg au génocide au Rwanda" au printemps et le cinéma de 1908 à 1919 à l'automne.

Les scolaires pourront être accueillis pour des visites guidées et commentées mettant en valeur la richesse des originaux inédits présentés. Par ailleurs, des mallettes pédagogiques sont empruntables gratuitement et permettent d'organiser des séances de la fabrique EAC au sein des établissements scolaires. Au nombre de cinq, elles traitent d'héraldique, de sigillographie, de démocratie locale, du territoire et de ses infrastructures comme les ponts et les moulins en Gironde.

Critères d'éligibilité

- ▶ Sélection d'un thème parmi l'offre proposée par la Fabrique EAC
- ▶ Préparation de l'atelier en amont avec la classe.
- ▶ Accueil et valorisation des réalisations issues du projet

Aide départementale

- ▶ Gratuité des ateliers et des visites
- ▶ Prise en charge possible au coût du transport pour les collèges hors Métropole dans la limite de l'enveloppe impartie.

Contact

Archives départementales

72-78, cours Balguerie-
Stuttenberg à Bordeaux

Nathalie GUILHEM
☎ 05 56 99 66 00
Poste 25084

✉ archives.gironde@gironde.fr

Site internet

archives.gironde.fr



Prix Collégiens Lecteurs de Gironde

Développer le goût de la lecture

Cette opération vise à faciliter et **encourager l'accès des collégiens au livre, à la lecture et à l'écriture**. Rencontrer un écrivain, découvrir un livre, rentrer dans l'aventure proposée, prendre la position de critique, argumenter ses choix, sont autant d'actions développées.

Le déroulement se fait en plusieurs étapes : chaque collège crée d'abord un club de lecture. Au cours de l'année, les collégiens lisent les 6 ouvrages, puis échangent et votent pour leurs préférés. En juin, une rencontre est organisée par le Département entre l'auteur lauréat et les collégiens. Concomitamment, le "Concours de Nouvelles à suivre" est proposé à tout club de lecture ou collégien en individuel pour rédiger la fin de l'histoire écrite par l'écrivain lauréat de l'année précédente. Un recueil de nouvelles est édité et offert à tous les collégiens participants.

En 2020, le prix Collégiens lecteurs de Gironde a été remis à Stéphane SERVANT pour son roman "Félines".

Critères d'éligibilité

L'animation du club de lecture par le professeur-documentaliste et/ou un enseignant.

Aide départementale

- ▶ Fourniture d'un jeu de livres à chaque club de lecture
- ▶ Organisation de la journée de rencontre avec l'auteur et de la remise du prix
- ▶ Prise en charge des frais de transport.

Contact

**Direction de la jeunesse,
de l'éducation
et de la Citoyenneté**

Service des Actions Éducatives
et Pratiques Citoyennes

Marine KERN

☎ 05 56 99 65 36

✉ marine.kern@gironde.fr

dgaj-djec-saepc@gironde.fr



Les Programmes "A la découverte de ..."

Les quatre programmes **A la découverte de...** s'inscrivent dans le cadre du Plan départemental d'Éducation Artistique et Culturelle "Chemins de Cultures 2017-2021" signé par le Département de la Gironde, la Drac Nouvelle-Aquitaine et l'Éducation Nationale. A ce titre, **ils bénéficient d'un accompagnement de l'iddac et du Réseau Médiation tout le temps de leur mise en œuvre** dans l'objectif de rendre le porteur de projet autonome.

L'iddac met en relation l'équipe pédagogique avec une (ou deux) scène(s) culturelle(s) du Réseau Médiation afin qu'ils élaborent ensemble le contenu de leur projet destiné à une ou deux classes (choix des spectacles, concerts, choix des artistes intervenants...). En parallèle, l'iddac accompagne les enseignants au montage administratif et financier avant le dépôt des projets par les collègues. Des temps d'information, notamment lors d'une journée annuelle sur l'EAC, réunissent équipes pédagogiques, médiateurs culturels et partenaires pour amorcer la construction des programmes. Enseignants et médiateurs bénéficient de formations encadrées par des artistes professionnels. Une boîte à outils "ressources" est mise à disposition pour compléter ces parcours.

Pour les quatre programmes :

Une double inscription en ligne est nécessaire pour le collège :

- ▶ sur le site Acteurs jeunesse - www.gironde.fr/ap-colleges
- ▶ sur la plateforme de l'Éducation Nationale - Adage

Critères d'éligibilité

Inscription dans le volet culturel du projet d'établissement

Être porté par une équipe pédagogique et s'adresser à une ou deux classe(s) entière(s).

Le collège associé à une scène culturelle doit prévoir un apport financier à hauteur de 25% du coût du programme (fonds propres de l'établissement).



Aides

Iddac

Aide au montage du projet (contenu et budget) du programme en amont de l'inscription

Mise en relation avec les partenaires culturels du Réseau Médiation et le cas échéant avec des artistes professionnels pour encadrer les ateliers

Prise en charge des coûts des ateliers (hors programme A la découverte des musiques actuelles) et les temps de rencontre et formation des équipes pédagogiques pour chaque programme.

Aide départementale

Aide financière allouée au collège (billeterie et transport)

L'aide départementale est octroyée dans la limite de l'enveloppe impartie à ces programmes et en tenant compte de la démarche de solidarité et d'équité territoriale du Département.

A noter

Prise en charge par le collège de 25% du coût total du programme et de la cotisation annuelle 2022 à l'iddac de 110 € par collège quel que soit le nombre de programmes menés au sein de l'établissement.

Contact

Pôle Médiation iddac

Sylvie MARMANDE
Rendez vous possible
les mercredis et vendredis

☎ 05 56 17 36 12

✉ sylvie.marmande@iddac.net





À la découverte de l'art et de l'environnement

Favoriser la découverte de démarches de création artistique en lien avec les enjeux environnementaux

Les élèves bénéficient d'une première approche des **différentes facettes de la création artistique contemporaine en lien avec les enjeux environnementaux et du développement durable** (biodiversité, changements climatiques, relations homme/nature...). Ils pourront développer un regard sensible, exploratoire et critique sur l'environnement, comprendre comment la création artistique questionne cet enjeu majeur pour notre société, participer à une création artistique collective et découvrir une œuvre diffusée sur le territoire girondin.

Ce programme s'appuie sur une sélection de plusieurs projets artistiques explorant chacun à sa manière une ou plusieurs thématiques environnementales.

Porté par une équipe pédagogique pluridisciplinaire, chaque programme peut s'adresser à une ou deux classes ; il est encadré par un ou plusieurs artistes professionnels selon la nature du projet.

En temps scolaire :

En fonction du projet, 12 à 30 heures d'interventions de l'artiste (présentation de la démarche, pratique artistique par classe sous forme d'ateliers encadrés par un artiste en classe ou en extérieur donnant lieu à une création collective.

Une sortie à un spectacle ou à une exposition accompagnée d'un temps de médiation par l'équipe artistique.

La dimension environnementale de ce parcours peut être renforcée par une sensibilisation aux enjeux environnementaux. Elle peut s'articuler alors avec d'autres dispositifs départementaux ; exemple : le Billet Courant Vert Découverte qui permet un travail avec un intervenant de l'éducation à l'environnement en classe et/ou lors d'une sortie nature.



Contact

Pôle Médiation iddac

Sylvie MARMANDE

Rendez vous possible
les mercredis et vendredis

☎ 05 56 17 36 12

✉ sylvie.marmande@iddac.net



À la découverte des écritures contemporaines pour le théâtre

Rencontrer / expérimenter les écritures contemporaines des arts vivants : Lire et dire le texte dramatique

Les collégiens se familiarisent avec les écritures dramatiques contemporaines à travers une sensibilisation complète en trois volets : lire, voir, pratiquer.

Le Glob Théâtre, scène référente et ressource pour ce programme participe à sa construction et à sa coordination en lien avec sa programmation artistique et celle d'autres scènes du Réseau Médiation.

Pour chaque classe, le programme comprend :

Hors temps scolaire, découverte d'un spectacle contemporain dans une des scènes culturelles de Gironde.

Durant le temps scolaire, à partir d'une sélection de textes de théâtre, les élèves et leurs enseignants s'adonnent à l'exploration d'un choix d'ouvrage et sont initiés à la lecture à haute voix : 6 heures d'ateliers encadrées par un comédien professionnel

Une rencontre avec un auteur de la sélection sur une demi-journée en classe ou dans un lieu culturel.

En option en temps scolaire

En complément, deux classes ont la possibilité de suivre des ateliers de théâtre radiophonique à partir du texte choisi soit 9 heures par classe

Un temps de restitution des ateliers (lectures théâtralisées) dans une scène culturelle sera proposé au printemps 2022 pour les classes inscrites et volontaires.

Contact

Pôle Médiation iddac

Sylvie MARMANDE

Rendez vous possible les mercredis et vendredis

☎ 05 56 17 36 12 sylvie

✉ marmande@iddac.net

Glob Théâtre

✉ mediation@globtheatre.net



À la découverte des musiques actuelles

Fréquenter une salle de concert : de la scène aux métiers

Les collégiens sont sensibilisés aux différentes esthétiques des musiques actuelles par la découverte de concerts, de salles culturelles et la rencontre avec des artistes en tournée en Gironde et des professionnels des SMAC (Scènes de Musiques Actuelles).

L'iddac met en relation l'équipe pédagogique avec une ou deux SMAC du Réseau Médiation (Aréma Rock et Chanson à Talence, Le Krakatoa à Mérignac, Le Rocher à Cenon, La Rock School Barbey à Bordeaux, l'Accordeur à Saint-Denis-de-Pille) pour l'élaboration du contenu du projet de leur projet sur tout le territoire girondin.

Durant le temps scolaire, le programme est constitué d'une **journée d'immersion dans une des Scènes de Musiques Actuelles** : visite commentée, découverte du fonctionnement d'une salle de concert, des métiers de la culture musicale et de la technique, de l'univers d'un artiste, initiation à une pratique artistique (jeu en groupe), accès à une répétition d'artistes en tournée ou en résidence de création (et en option sensibilisation aux risques auditifs).

Selon la spécificité de leur lieu, chaque SMAC enrichit ce programme par des activités artistiques spécifiques. (sieste musicale, boîtes électriques, ...)

Les collégiens découvrent un ou deux concerts accompagnés d'une rencontre avec les artistes **en temps ou hors temps scolaire**.



Contact

Pôle Médiation iddac

Sylvie MARMANDE

Rendez vous possible
les mercredis et vendredis

☎ 05 56 17 36 12

✉ sylvie.marmande@iddac.net



À la découverte des arts de la scène

Se familiariser avec le spectacle vivant

Les collégiens bénéficient d'une première approche des **différentes facettes du spectacle vivant** par la découverte d'œuvres, de lieux de spectacle, des métiers de l'art et de la culture et par une rencontre privilégiée avec des artistes. Chaque programme est associé à une scène du Réseau Médiation en fonction de la nature, des objectifs du projet et de la proximité géographique. La scène sera un partenaire Ressource (propositions d'artistes, de spectacles, d'outils de médiation) chaque porteur de projet.

Les parcours au sein de ce programme offrent deux niveaux d'implication des porteurs de projet comme détaillé ci-dessous :

Initiation :

Il s'adresse aux enseignants inscrits à ce programme pour la première ou deuxième fois.

Hors temps scolaire, la découverte de 2 spectacles de différentes disciplines des arts vivants (théâtre, musique, danse, arts du cirque ...) ou d'une même discipline, accompagnés de bords de scène avec les artistes. Puis, un côté coulisses avec la sensibilisation aux métiers de la culture et la visite d'un lieu culturel, salle de spectacle, de concert ou chapiteau animée par un professionnel de la culture.

Durant le temps scolaire, encadrées par un ou des artistes professionnels proposés par la scène, 6 heures de pratique artistique en lien avec le projet de la classe et la programmation de la scène culturelle.

Approfondissement :

Il s'adresse aux enseignants qui ont déjà expérimenté ce programme et souhaitent l'enrichir par la découverte d'un troisième spectacle et augmenter le temps de pratique artistique, soit 9 heures au total par classe.

Contact

Pôle Médiation iddac

Sylvie MARMANDE

Rendez vous possible les
mercredis et vendredis

☎ 05 56 17 36 12 sylvie

✉ marmande@iddac.net

Les événements avec les collèves

La Fête des collèves *

Parc Palmer, Cenon

L'objectif est de valoriser des projets artistiques, culturels, scientifiques et citoyens et les parcours éducatifs, menés tout au long de l'année, au cours d'une journée d'échange et de partage.

Chaque année, plus d'un millier de collèves sont, à la fois, acteurs et spectateurs de projets pédagogiques, mais également de spectacles réalisés par des compagnies professionnelles.

Cette journée est également l'occasion de contribuer à une éducation à la fête responsable. L'implication des équipes pédagogiques et le professionnalisme des structures partenaires accompagnant les projets - condition sine qua non de participation - sont certainement la clé de l'amélioration constante des prestations des collèves.

Le Département prend en charge les frais de transport et de restauration.

En 2019, 50 collèves publics girondins ont présenté 62 projets artistiques, culturels et scientifiques. 1200 collèves ont participé à cet événement.

40 d'entre eux étaient des projets soutenus dans le cadre des appels à projet collèves. Plus de 92% des collèves girondins ont participé à la Fête des collèves depuis sa création en 2008.

Rendez-vous le 3 juin 2021 !

Plus d'informations et vidéo sur gironde.fr/fete-collegiens

Contact

Votre Maison du Département -
Pôle Jeunesse Territorial
✉ fete-des-collegiens@gironde.fr

* Cet événement sera organisé si les conditions sanitaires le permettent



Raid Nature des collégiens *

Domaine de loisirs d'Hostens

Dépassement de soi et partage à travers le sport en toute convivialité sont les objectifs d'une journée pleine de sensations pour les collégiens. Co-organisé avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)*, le raid se fait par **équipe mixte de 6 jeunes (parité 3 filles et 3 garçons)**, licenciés UNSS de catégorie benjamine, accompagnés de leur professeur d'EPS.

Chaque groupe doit accomplir un parcours Trail de 7 km sur lesquels se succèdent **6 "spéciales sportives"** : Course d'orientation / Trial VTT (relais 600 m) / Environnement / Tir à l'arc / Escalade / Stand-Up Paddle ou Canoë / Jungle Cross.

Depuis 4 ans, le Raid s'ouvre au sport adapté et handisport.

En 2018, 12 équipes de sport partagé ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement spécifique.

En 2019, 1332 collégiens et plus de 220 enseignants accompagnateurs ont participé au Raid, soit 72 collèges, et 222 équipes.

Plus d'informations et vidéos sur gironde.fr/raid-collégiens

Contact

**Direction sports, loisirs
et vie associative
Service de l'Animation
et des Pratiques Sportives**

Bruno RIOS

✉ b.rios@gironde.fr

* Cet évènement sera organisé si les conditions sanitaires le permettent





Conseil départemental des jeunes

L'apprentissage de la citoyenneté

Créé en 1989 lors du bicentenaire de la Révolution Française, le Conseil Départemental des Jeunes permet aux collégiens girondins **d'exercer leurs droits et leurs devoirs de citoyens en devenant par la réalisation d'actions concrètes.**

Dans ce lieu de réflexion, de discussion et d'action, de découverte et d'apprentissage de la vie civique et de la démocratie locale, les Conseillers départementaux jeunes représentent tous les collèges de Gironde et s'initient au travail collectif et à la vie publique.

Chaque collège procède en début d'année à l'élection de **2 jeunes élus, une fille et un garçon**, à l'image de l'Assemblée départementale. Issus des classes de 5^e ou de 4^e, les élus.es jeunes présentent des propositions qui doivent s'inscrire dans l'une des huit thématiques suivantes : solidarités et lutte contre les discriminations, citoyenneté européenne et relations internationales, sports et santé, médias et usages numériques, environnement et développement durable, jeunesse et culture, vie au collège et égalité filles-garçons.

Les cinq journées de travail ont lieu le mercredi. Chaque groupe de travail présente un projet à vocation départementale en séance plénière de clôture en fin d'année scolaire.

Enfin, en mai, l'opération "Le CDJ prend le large" permet aux élus.es jeunes de découvrir le Domaine de Certes et le littoral atlantique, afin de prendre la mesure des enjeux écologiques.



Contact

**Direction de la jeunesse,
de l'éducation
et de la Citoyenneté**

Service des Actions Éducatives
et Pratiques Citoyennes

Marine KERN

☎ 05 56 99 65 36

✉ dgaj-djec-saepc@gironde.fr

**Retrouvez tous les projets
sur gironde.fr/cdj**

f Facebook : @CDJGironde

@ Instagram : cdj_gironde

Comment saisir vos projets ?

À savoir

L'inscription sur le site Internet du Département est indépendante de l'inscription sur Adage.

Les procédures sont distinctes, un projet non soutenu par l'Éducation nationale peut éventuellement l'être par le Département de la Gironde.

Vous trouverez l'ensemble des appels à projets collèges sur : **gironde.fr/ap-colleges**

► Calendrier

Les appels à projets collèges sont ouverts **du 15 avril au 30 juin 2021**.

► Qui peut déposer un projet ?

Tout membre de la communauté éducative ou de direction de collège public ou privé girondin ou de Maisons Familiales et Rurales (professeur, professeur documentaliste, CPE, infirmière scolaire, assistant social, assistant d'éducation, agent technique...) peut déposer un projet. Attention, pour les BILLETS COURANT VERT, le dépositaire est l'association partenaire du projet.

► Choisir le bon appel à projet

En fonction du thème de son projet, le porteur de projet doit saisir en ligne l'un des formulaires proposés par le département. Il doit respecter les modalités et les critères d'éligibilité du dispositif choisi. Des rencontres territoriales dans les collèges sont organisées chaque année pour informer les membres de la communauté éducative.

L'inscription en ligne

► Étape 1 - La saisie

Une fois votre choix fait, déposez un projet en remplissant le formulaire dématérialisé correspondant, disponible en ligne sur gironde.fr/ap-colleges. La description du projet (objectifs et phases de déroulement), les participants, les partenaires extérieurs et le budget prévisionnel devront être renseignés de manière précise et détaillée par le porteur du projet. Chaque année, un certain nombre de projets sont rejetés par manque d'éléments et de dossiers incomplets.

► Étape 2 - Accusé de réception

Une fois la saisie du projet terminée et envoyée, le porteur du projet reçoit un accusé de réception. L'administration du collège est alors automatiquement informée par courriel du dépôt d'un projet par un membre du collège.

► Étape 3 - La validation par le chef d'établissement

Le Chef d'établissement, suite à la décision du Conseil d'Administration du collège, doit valider ou non les projets déposés au sein de son établissement. Cette validation engage le collège à réaliser le projet s'il est soutenu par le Département. Tout projet non validé ne pourra pas être instruit par le Département. Pour cela, il doit se connecter sur la plateforme numérique Appel à projets Jeunesse du département. Pour toute question, problème technique, perte de code d'accès, une seule adresse courriel : projets-jeunesses@gironde.fr

Courriers d'information aux chefs d'établissement

En octobre, les Chefs d'établissement sont informés par un courrier du Département, des projets qui devraient être soutenus dans leur établissement et du montant de l'aide envisagé pour chacun d'entre eux.

Ce courrier permet d'informer les collèges et les porteurs de projets afin que les projets éducatifs puissent débuter dès la rentrée scolaire.

Au plus tard en février, les aides financières sont votées par les élus lors de la première Commission Permanente de l'Assemblée départementale de l'année. Les Établissements publics locaux d'enseignement reçoivent une notification définitive à la suite de ce vote.

Bilan des projets

Entre le mois d'avril et le mois de juillet, chaque porteur de projet soutenu par le Département doit saisir un formulaire de bilan en ligne sur Gironde.fr/Acteurs-jeunesse. Ce bilan doit être validé par le Chef d'établissement.

En effet, l'étude des bilans contribue à évaluer les politiques éducatives, culturelles et citoyennes menées par le Département en faveur des élèves et à améliorer les actions proposées et les modalités de financement.

Valorisation des projets

Pour valoriser les projets des jeunes et faciliter les échanges d'informations entre partenaires, les porteurs de projets sont invités à participer à l'espace collaboratif "Partage d'expériences" sur gironde.fr/acteurs-jeunesse

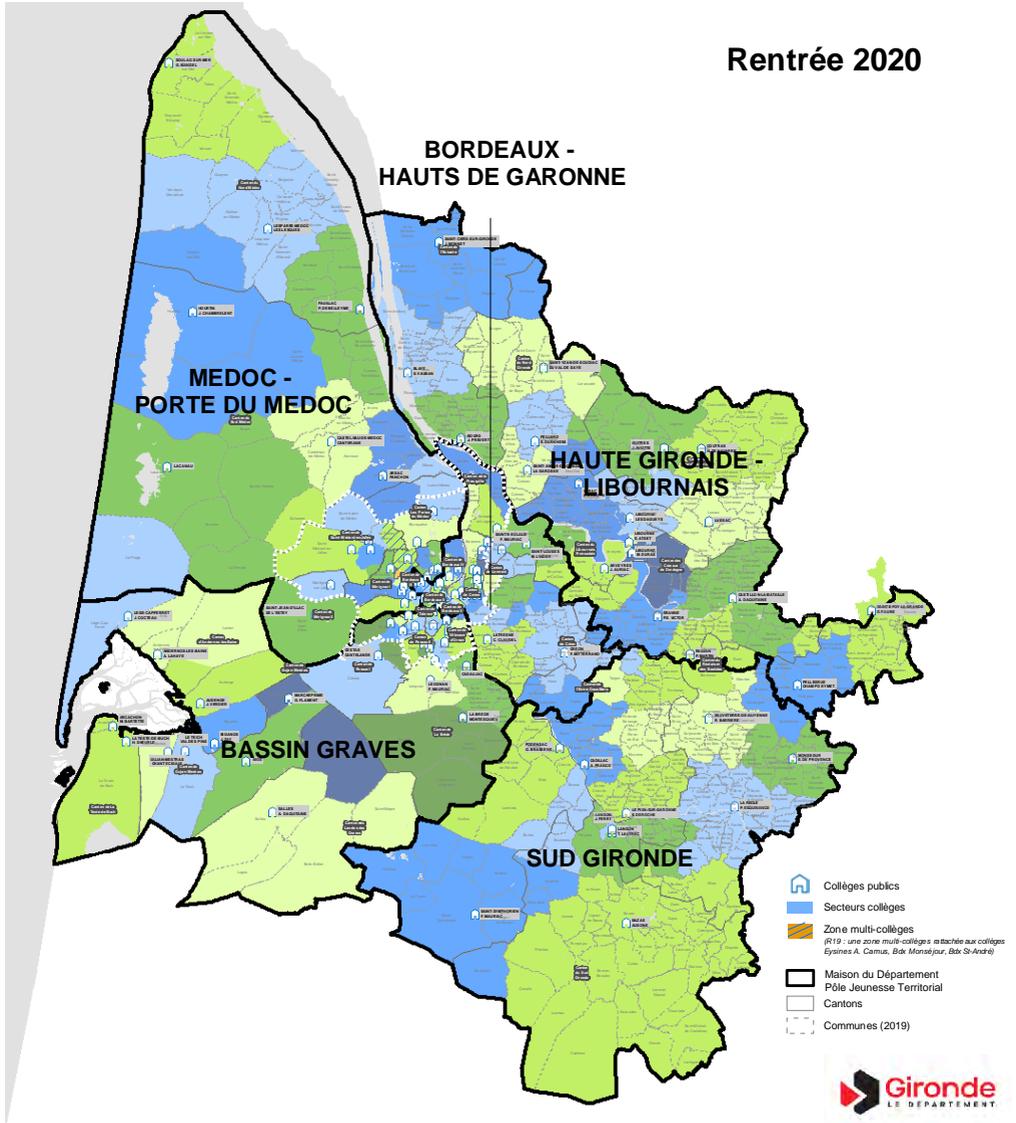
Affichons notre partenariat

Dans le cadre du partenariat avec le Département, les bénéficiaires d'une aide s'engagent à :

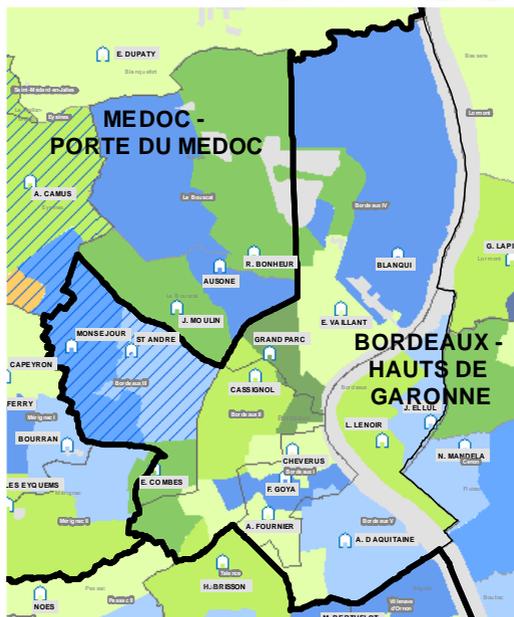
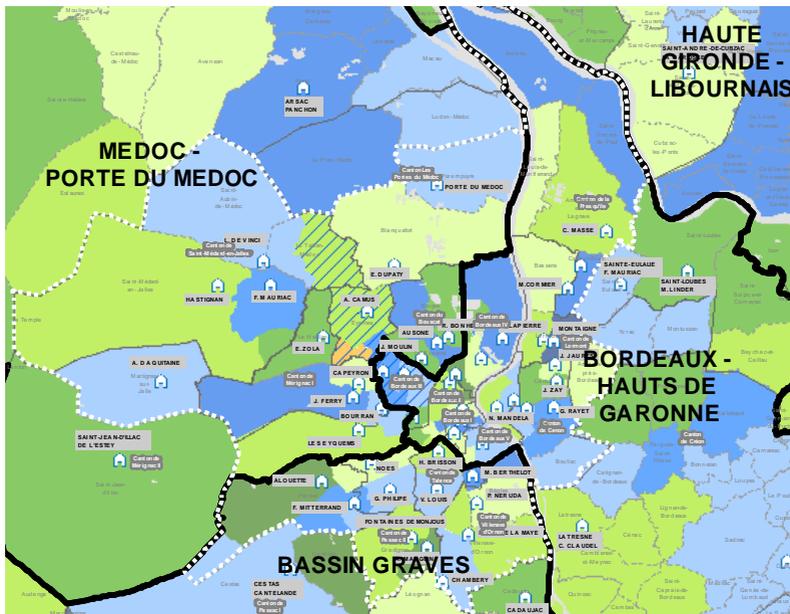
- ▶ apposer le logo du Département pour toute communication (dépliants, affichettes, flyers, site Internet, signalétique, newsletter, plaquette...).
- ▶ citer l'implication du Département lors des prises de parole en interne et en externe (interview, réunion publique)
- ▶ Télécharger le logo sur gironde.fr/le-logo

Carte des Collèges publics de Gironde

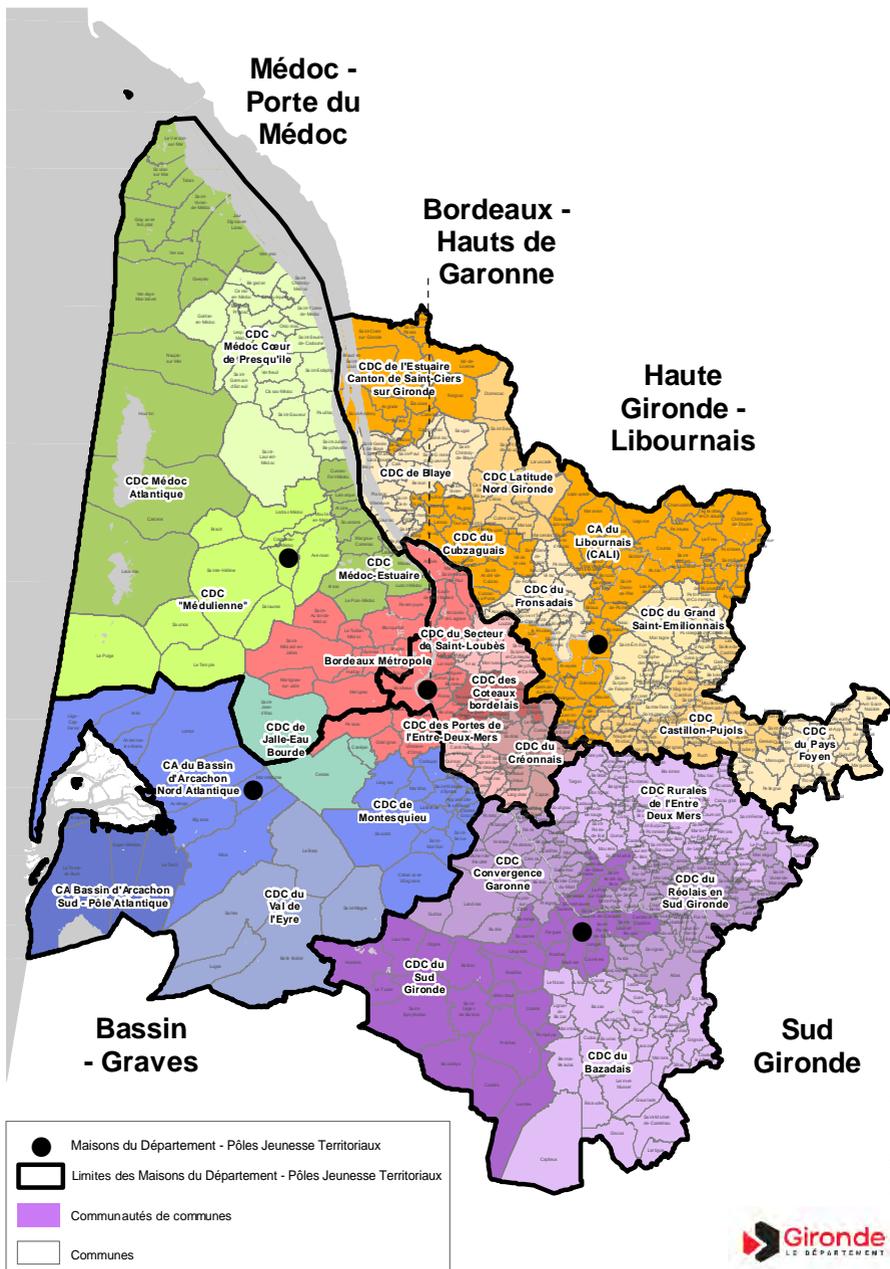
Rentrée 2020



Carte des Collèges publics de la Métropole



Carte des Maisons du Département Pôles Jeunesse Territoriaux



DGA/BRREP - 06/07/2019



**Période d'inscription
aux appels à projets**

du 15 avril au 30 juin 2021

Pour toute question :
projets-jeunesses@gironde.fr

gironde.fr/ap-colleges

